



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 décembre 2020

Avec le retour de l'été, agissons dès maintenant contre la dengue !

Du 7 au 13 décembre, 16 cas de dengue ont été signalés à l'ARS. Le nombre de cas se stabilise ces derniers jours. L'arrivée de l'été austral risque de favoriser l'apparition d'une nouvelle vague épidémique.

Aussi, la préfecture et l'ARS encouragent les personnes présentant des symptômes de la dengue à consulter rapidement un médecin et à réaliser un prélèvement en laboratoire pour identifier le plus précocement possible l'apparition de nouveaux foyers. Le dispositif déployé par les autorités est en effet d'autant plus efficace lorsqu'il intervient au tout début de la transmission sur un quartier et que les personnes malades et leur entourage se protègent des piqûres de moustiques.

Situation de la dengue à La Réunion au 15 décembre 2020

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Au cours de la semaine 50, les signalements ont été localisés dans 7 communes :

- Petite-Île
- Saint Joseph
- Saint Denis
- Saint André
- Le Port
- Saint Pierre
- Saint Paul

Depuis début 2020

- **16 055 cas** autochtones confirmés
- **782 hospitalisations**
- **1 757 passages aux urgences**
- **22 décès** (dont 11 directement liés à la dengue)

Par ailleurs, des regroupements de cas ont été identifiés dans la région Ouest :

- Saint Paul (Hermitage)
- Le Port (Lotissement Cotur et Parc de l'Oasis)

Afin de contenir la propagation du virus de la dengue, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS poursuivent les interventions de démoustication de jour et de nuit, en appliquant les mesures barrières contre la diffusion de la covid-19.

Recommandations pour lutter contre la dengue

Connaitre et appliquer, à titre personnel et collectif, les mesures de prévention pour lutter contre la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage :

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques**: répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs
- **Eliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...). Votre médecin vous prescrira la réalisation d'un prélèvement à effectuer en laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Cette confirmation biologique est indispensable pour orienter les interventions des équipes de lutte anti-vectorielle et contribue à limiter la diffusion du virus de la dengue sur le territoire.

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

ENSEMBLE
ÉPIDÉMIE DE DENGUE EN COURS

MOUSTIK WARS
EPISODE IV
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

CONCOURS ARTISTIQUE 1^{er} PRIX
Catégorie « amateurs »

ENSEMBLE
ÉPIDÉMIE DE DENGUE EN COURS

CONCOURS ARTISTIQUE 1^{er} PRIX
Catégorie « professionnels »

GESTE N°1
Je me protège des piqûres de moustique

GESTE N°2
J'élimine tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante

GESTE N°3
Je consulte un médecin en cas de symptômes

GESTE N°1
Je me protège des piqûres de moustique

GESTE N°2
J'élimine tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante

GESTE N°3
Je consulte un médecin en cas de symptômes

www.lareunion.ars.sante.fr
@Ensemble contre les moustiques

0 800 110 000 Service à appel gratuit

Retrouvez toute l'actualité et toutes les recommandations pour lutter contre la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** :

<https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77
Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter et Facebook @Prefet974